

SÉANCE DU 8 MARS 2010

Présents : C. SAINT-BÉAT, S. CONSTANTIN, N. LAFON, J.P. SADURNI, J. LAFON, J. BARAS, G. GOURDIN, G. COURATIN, C. BURON, M. DEBIARD, E. MARCHOUX

Secrétaire de séance : Michel Debiard

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 1^{er} FÉVRIER

Monsieur le maire donne lecture du compte-rendu de la séance du 1^{er} février. Il est adopté à l'unanimité.

PRÉPARATION DU BUDGET 2010

La commission se réunira le mardi 16 mars à 18h pour préparer le budget 2010.

CHEMIN DE LAVAYSSIÈRE

Suite à la demande de monsieur Sicot qui concerne l'achat d'une partie de chemin public, Reine Rabot a été chargée de mener l'enquête publique. Elle n'a reçu qu'une visite de riverains et n'a recueilli aucun avis défavorable. Elle conclut donc par un avis favorable à la vente. Les élus acceptent à l'unanimité cette vente au prix de 0,15€ le m². Les frais de notaire et de bornage seront à la charge de l'acheteur.

COMMUNAUTÉ DES COMMUNES

Monsieur le maire donne le compte-rendu de la réunion qui s'est tenue le 16 février à la sous-préfecture en présence du sous-préfet, d'un représentant de ses services, du trésorier payeur général et des représentants des communautés de communes « Bastide et châteaux en Guyenne » et « Fumélois – Lémance ». Sur proposition du TPG, la commune de Lacapelle-Biron doit 1 364€ à la communauté des communes « Bastide et châteaux en Guyenne ». Attendu que, sur proposition de la communauté des communes Fumélois – Lémance, la CCBCG encaissera les impôts et taxes de toute l'année 2010 (73 000€), la commune de Lacapelle-Biron sera dispensée du paiement de la somme due.

Monsieur le maire informe par ailleurs les élus que, lors de sa séance du 7 mars, les élus de la communauté « Bastide et châteaux en Guyenne » ont voté à l'unanimité le retrait de la commune de Lacapelle-Biron.

Suite à ces deux informations, les élus votent à l'unanimité la délibération jointe en annexe approuvant la sortie de la commune de la communauté des communes « Bastide et châteaux en Guyenne » et les conditions matérielles exposées précédemment.

BIBLIOTHÈQUE

La communauté des communes « Bastide et châteaux en Guyenne » poursuivra le service auprès de la bibliothèque municipale jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours. Nadine Lafon reprend le contact avec Ghislain Faucher, directeur de la bibliothèque départementale, et Jacinte Afonso, bibliothécaire de Fumel pour prévoir le nouveau fonctionnement à partir du mois de juillet.

PROJET RUGBY – DEBLOCAGES DE CREDITS ANTICIPES

Afin de régler différentes factures concernant le montage du projet se rapportant aux travaux de rénovation du terrain de rugby,

le conseil municipal DECIDE, en vertu de l'article L 1621-1 du CGCT

- d'ouvrir les crédits nécessaires au paiement des frais d'étude concernant l'opération « 70 - STADE DE RUGBY » qui doit être prévue au budget primitif 2010,

comme ci-dessous :

* Compte 2031 : 7 400 €

* Compte 2033 : 410 €

COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS

La commission se réunira le jeudi 18 mars pour l'ouverture des plis concernant les travaux du stade.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Les élus votent à l'unanimité la répartition des subventions 2009 aux associations, dont détail ci-dessous :

Association des Parents d'Elèves de LACAPELLE-BIRON	- 300 €
Association Sportive Rugby Capelain	- 1 200 €
Club d'Astronomie Capelain	- 200 €
Connaissance des Jeunes Interprètes	- 150 €
Entente des 4 Cantons Haut-Agenais	- 200 €
Forme et Vitalité	- 400 €
Association La Chasse	- 300 €
Association La Pêche La Truite de la Lède	- 300 €
Syndicat d'Initiatives LACAPELLE-BIRON	- 300 €
Tennis Club Capelain	- 1 000 €
Ikéru	- 50 €

Ces sommes seront inscrites au budget 2010 de la commune.

Pour ce qui est des demandes 2010, le conseil émet un avis favorable pour les « restos du cœur », la FNCC et Radio 4. L'avis est négatif pour l'amicale des maires (don à Haïti), et le Secours Populaire.

AUTORISATION D'OUVERTURE D'UNE TERRASSE

Tristan Cadiou, propriétaire du restaurant « Lou Cantou », demande l'autorisation d'ouverture d'une terrasse sur la voie publique du 15 avril au 15 octobre 2010. Considérant l'importance de la présence de cette terrasse pour le développement du commerce capelain, les élus accordent cette autorisation pour 9 voix pour et 2 abstentions.

TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le changement d'un lampadaire au foirail a coûté 569€.

Joël Lafon donne le compte rendu d'une réunion qui s'est tenue sur le terrain avec un responsable du syndicat et un responsable de l'entreprise Allez (voir compte-rendu complet en annexe). Pour le terrain de rugby, il sera nécessaire de prévoir les gaines de passage de câbles nécessaires à l'éclairage du terrain d'entraînement lors des travaux sur le terrain. Pour le lavoir, il faudra prévoir ce même travail depuis le Foirail lors que les travaux de collectage des eaux pluviales le long du chemin seront réalisés.

Joël Lafon informe enfin les élus que les nouvelles normes en vigueur concernant l'éclairage entraîneront un changement obligatoire de toutes les lampes.

CHEMINS ET PISTES FORESTIÈRES

S. Constantin et J. Baras rencontrent François Corrales, directeur des services techniques de la CCFL, le mercredi 10 mars pour étudier les priorités pour les réfections de chemins.

Sachant que la CCFL n'a pas inscrit dans ses compétences l'entretien des pistes forestières, J. Baras est chargé de contacter la mairie de Blanquefort sur Briolance pour étudier les possibilités d'intervention de leur employé sur les pistes de la commune puis de mutualisation éventuelle des moyens entre les deux communes.

CONTRAT D'ASSURANCE

Madame Brouat souhaite qu'un bilan soit réalisé concernant les divers contrats d'assurance de la commune.

VISITE PASTORALE

Monsieur le maire informe les élus que Monseigneur l'évêque d'Agen visitera les églises de Lacapelle et Saint-Avit le 13 avril.

COMMISSION URBANISME

J. Lafon présente les projets pour l'extension de la zone fleurie vers le Foirail et le lavoir. Le coût s'élèverait à 700€.

Il indique par ailleurs que la commission souhaiterait poursuivre la plantation d'arbres et acheter de nouvelles tables de pique-nique. Elle demande donc l'inscription d'une somme de 1 500€ au budget 2010.

COLUMBARIUM

Des devis ont été fournis pour divers types de columbarium. La commission responsable du cimetière poursuit les demandes et proposera son choix.

SALLE POLYVALENTE

Un devis a été proposé pour la remise en état de l'ensemble de l'éclairage et du chauffage de la salle polyvalente. La somme s'élève à 2 942,52€ dont 1 175€ pour le chauffage. L'éclairage est jugé prioritaire par l'ensemble du conseil.

TOITURE DU GÎTE

Éric Marchoux indique que la toiture du gîte d'étape municipal doit être revue. G. Domengie propose d'assurer un nettoyage complet qui devrait permettre de repousser des travaux plus importants.

NUIT D'ÉTÉ DU CONSEIL GÉNÉRAL

Chaque année, le conseil général organise un festival baptisé « Nuits d'été en Lot et Garonne ». Les conseillers généraux ont choisi d'organiser un des spectacles dans le canton de Monflanquin et Marcel Calmette a proposé la commune de Lacapelle-Biron pour recevoir cette animation. Une rencontre a eu lieu à la mairie avec Marcel Calmette et 3 responsables des services culture et communication. La manifestation devrait avoir lieu le mardi 17 août. Le spectacle sera vraisemblablement « Road Movie Cabaret », théâtre musical présenté par la troupe professionnelle des « Proj'acteurs » de Casteljaloux. Le conseil général prendra en charge toute la partie spectacle (troupe et technique). La commune sera chargée de la mise en place des chaises et des barrières.

Les élus souhaitent que les associations capelaines soient associées à cette manifestation. Une promenade guidée pourrait être organisée vers 18 heures pour faire découvrir les artisans d'art, les associations qui le souhaitent et la richesse patrimoniale du village. Les associations devraient ensuite organiser un buffet et une buvette dont ils conserveront les bénéfices.

Nadine Lafon lancera ce projet lors de la réunion des associations qui se tiendra le lundi 15 mars.